



## Abolition de l'esclavage, abolition des armes nucléaires : un même processus ?

« L'abolition est l'acte politique officiel de suppression d'un ensemble de droits », peut-on lire sur Wikipédia. Alors que le traité d'interdiction des armes nucléaires entrera en vigueur en 2018, peut-on comparer l'abolition des armes nucléaires à l'abolition de l'esclavage ? Sommes-nous dans une dynamique identique ?

Trois ans après la déclaration des droits de l'Homme de 1789, un esclave français, Toussaint Louverture, organise une révolte d'esclaves à Saint Domingue (Haïti) et en 1794 la France abolit l'esclavage dans toutes ses colonies ! Avec des retours en arrière, un long mouvement sur une centaine d'années a conduit l'Humanité à abolir l'esclavage. Imagine-t-on un processus analogue pour l'abolition des armes nucléaires ? En effet, la déclaration de principe d'interdiction vient de voir le jour en 2017, reste maintenant à développer la révolte des populations menacées... Et qu'une puissance nucléaire ose prendre le leadership.

Plusieurs parallèles peuvent être notés entre l'abolition de l'esclavage et l'abolition des armes nucléaires. Le premier est l'opposition considérable des classes dirigeantes aux processus. Ensuite viennent les raisons objectives de l'économie et les idées dominantes. Les forces qui poussent à l'abolition sont au cœur de nombre de peuples, mais elles affrontent de puissants États dotés.

Avec l'esclavage comme avec les armes nucléaires, les mentalités ont été conditionnées. Pour l'esclavage la notion de race a été développée afin de justifier la domination blanche ; un nouveau racisme a vu le jour justifié par des considérations pseudo-intellectuelles. Pour l'armement nucléaire une nouvelle conception des rapports humains s'est imposée, la terreur de l'anéantissement est devenue une doctrine politique. L'esclavage a construit le racisme actuel, l'arme nucléaire le terrorisme moderne.

Dans les deux cas, au sein de la société esclavagiste et de la société nucléaire, les dominants sont très minoritaires. Ils essaient de protéger un statu quo avec leurs privilèges. Ils essaient aussi de convaincre que la situation ne peut pas changer ou ne doit pas changer. Ils manipulent une « logique » apparente qui a pour but de faire accepter un système inégalitaire. Enfin ils cherchent un gain financier au détriment d'un gain social et

collectif. Les dominés ont une difficulté de rapport de force. Dans les deux cas, les victimes se comptent par millions. La traite négrière était sans pitié, les faibles étaient jetés à la mer avant d'atteindre leur lieu de servage, les récalcitrants étaient exécutés. Les victimes des bombes nucléaires se comptent aussi par millions, les essais des 2 000 bombes ont fait plus de victimes que les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, ils ont dévasté l'environnement et pollué la planète durablement par de la radioactivité.

Les esclaves ont eu beaucoup de difficultés à s'organiser, c'est un point commun avec les militants antinucléaires, mais ils ont mené des combats — qui ont fait beaucoup de victimes —

**C'est par une action collective que l'abolition des armes nucléaires pourra être obtenue**

autrement plus durs que les militants antinucléaires, bien que certains aient affronté des années de prison. Cette différence importante explique-t-elle l'absence d'évolution du désarmement nucléaire ? Car les victimes des armes nucléaires, les Hibakushas d'Hiroshima et Nagasaki et les victimes des essais ne forment pas un groupe cohérent d'opposition aux armes elles-mêmes. Certes, le nouveau traité d'interdiction crée une obligation de prise en

charge des populations et de l'environnement et fait ce lien essentiel pour la justice. En même temps, la stratégie de dissuasion nucléaire fait de chacun des habitants de la planète une cible et donc une victime possible. Ce qui devrait permettre de renforcer la mobilisation collective.

L'abolition de l'esclavage n'est pas une garantie de disparition de l'esclavage, les événements récents en Libye en sont une preuve. Une loi ne supprime pas les délinquants. L'abolition de l'arme nucléaire impliquera une surveillance étroite. L'AIEA, l'Agence internationale pour l'énergie atomique en a la capacité. Une police et une justice internationale sont indispensables.

Le Comité Nobel avait déjà attribué le Nobel de la Paix à propos de la question nucléaire à des personnalités comme Obama ou des organismes comme l'AIEA. En l'attribuant en 2017 à ICAN, c'est avant tout pour insister que c'est par une action collective que l'abolition des armes nucléaires pourra être obtenue.

**Dominique Lalanne**

**Vendredi 12 janvier et 2 février 2018**

**jeûne et présence d'interpellation  
devant le ministère des Armées à Paris**

- de 8 h à 9 h, entrée du ministère, 60 boulevard du Gal Martial Valin (M° Balard) ;
- entre 9 h et 12 h, rendez-vous au café-tabac « Le Balard », angle place Balard et avenue Félix-Faure ;
- de 12 h à 13 h, entrée du ministère ;
- de 16 h à 17 h, entrée du métro Balard.

En soutien à l'action non-violente sur place, vous êtes invité-e-s à jeûner sur votre lieu de vie ou à être en union de pensée avec les jeûneurs.

Dans un cas comme dans l'autre, faites-le savoir si possible au plus tard l'avant-veille à : <marie-claude.thibaud@wanadoo.fr> ou au 06 71 60 05 46

Retrouvez les photos des précédentes actions :

<https://photos.app.goo.gl/bzKlqdJmuGQCpew1>

## ACTUALITÉ

### Armes nucléaires : un budget illisible

Le vote du budget est un des moments forts où les parlementaires peuvent s'exprimer sur la politique militaire de la France. À cette occasion, de nombreux rapports sont publiés par les députés et les sénateurs. En règle générale les commentaires des parlementaires se contentent de refléter les exigences des armées. Rares sont les critiques émises. Toutefois, une lecture attentive des différents rapports laisse parfois surgir des informations ou des points de vue qui méritent une plus large audience que celle confinée aux débats parlementaires... C'est le cas notamment du rapport *Défense : préparation de l'avenir*, déposé par le député François Cornut-Gentille, membre des Républicains<sup>1</sup>.

Après avoir souligné la « nette augmentation » des crédits pour la dissuasion il rappelle que les chiffres annoncés par le ministère des Armées « ne prennent pas en compte les charges de personnel imputées sur le programme 212 (sans qu'il soit permis de les identifier pour autant) ainsi que les crédits du programme 144 dévolus aux études amont et à la prospective du système des forces de dissuasion » — dont les montants s'élèvent tout de même à 169 millions d'euros en 2018 !

Et d'insister: « Selon le dossier de presse du ministère des armées, et non selon les documents budgétaires transmis au Parlement, la dissuasion mobiliserait, en 2018, 4,04 milliards d'euros au sein de l'ensemble de la mission Défense (3,87 milliards d'euros en 2017). Aucun détail n'a été donné sur les composantes de ce montant. Une fois encore, ceci démontre l'insuffisance, l'inadéquation et au final le mépris de l'information budgétaire du Parlement, seul habilité à donner l'autorisation budgétaire au gouvernement. »

Bien sûr, le député ne va pas jusqu'à remettre en cause le renouvellement prévu de l'arsenal nucléaire, mais gageons qu'une véritable transparence sur les coûts des armes atomiques contribuerait largement à ouvrir le débat au sein de l'opinion publique et de leurs représentants sur la pertinence de maintenir ces armes de destruction massive...

**Patrice Bouveret**

1) Rapport de l'Assemblée nationale n° 273, annexe 13, du 12 octobre 2017, disponible : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/budget/plf2018/b0273-III-a13.asp>

**Découvrez notre nouveau site Internet :**

**<http://abolitiondesarmesnucleaires.org/>**

## 15 décembre procès à Paris

Rémi Filliau — un des participants à l'action organisée durant le jeûne-action de cet été au siège du parti La République en marche — sera jugé au Tribunal de grande instance de Paris le 15 décembre 2017 à 9 h à la 28<sup>ème</sup> Chambre. **Il a besoin de notre soutien à tous !** Un rassemblement pacifique et non-violent aura lieu à partir de 8 h 30 devant le Tribunal de grande instance de Paris, 10 boulevard du Palais à Paris (métro Cité).

Rémi risque jusqu'à 15 000 euros d'amende et un an de prison, suite aux allégations mensongères d'un policier l'accusant de violences à son encontre ! Une vidéo montre que Rémi n'a en aucun cas pu « marcher » sur le policier qui le maintenait fermement au sol, contrairement à ce que ce dernier prétend...

### À LIRE

#### La France et les questions internationales

*Bilan des années 2010 et perspectives\**

À la veille des élections présidentielles, l'Adif (Association d'étude sur le droit international et la guerre) et Pugwash France ont invité les principaux candidats à une réunion publique pour répondre à différentes questions, autour de la politique de défense, de l'arme nucléaire et des interventions armées de la France. Les porte-paroles de Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron, Benoît Hamon et Marine Le Pen, ont répondu présents.

Les réponses n'ont perdu en rien de leur intérêt, principalement celles du représentant du candidat Macron qui n'était autre que Jean-Jacques Bridey, l'actuel président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. On trouvera dans cet ouvrage la reproduction de leurs interventions ainsi que différentes analyses complémentaires sur le droit international, la politique de défense...

**P. B.**

\*Paru Éditions L'Harmattan, novembre 2017  
130 pages, 14,50 euros

**Abolition** est la lettre d'information gratuite publiée par l'association « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance », née de la fusion en 2016 de la Maison de Vigilance et du collectif Armes nucléaires STOP.

Pour la recevoir, envoyer une demande à : <abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr> ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

**Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 3405 334**

Directeur de publication : Jean-Pierre Dacheux • ISSN 2554-3407 • Mise en page et impression par nos soins • Dépôt légal à parution • décembre 2017